

Bien-être animal sur les marchés aux bestiaux

Guide de bonnes pratiques

Association Européenne des Marchés aux Bestiaux

Rue de la Loi 81A (bte 9)

4^{ème} étage

1040 Bruxelles



+32 2 230 46 03



+32 2 230 94 00



info@uecbv.eu

INTRODUCTION

Les présentes lignes directrices sont destinées aux responsables de marchés aux bestiaux et de foires, ainsi qu'à leur personnel.

Sur les marchés et foires, les animaux sont soumis à divers facteurs de stress tels que:

- ✓ conduite et manipulation;
- ✓ environnement , personnes, bruits, odeurs non-familiers;
- ✓ mélange avec animaux inconnus.

Les présentes lignes directrices visent à minimiser le stress pour tous les animaux en encourageant un traitement et une manipulation efficaces et prévenants: une bonne manipulation signifie également une réduction des glissades, des chutes, des contusions et une amélioration de la qualité de la viande dans le cas des animaux destinés à l'abattage.

Elles portent sur les aspects liés à l'infrastructure du marché, à l'organisation, à la formation, à l'information, à la manipulation et au logement des animaux, à l'aptitude au transport et aux procédures d'utilisation et d'entretien du marché.

Elles contiennent également des recommandations en matière de soin et de traitement à apporter aux animaux malades et blessés.

Les présentes lignes directrices ont été élaborées en 2014, dans le prolongement des anciennes lignes directrices de l'AEMB qui dataient de 2004.

L'AEMB est ravie que le présent document ait reçu le plein aval de "Animals' Angels".

Les recommandations contenues dans ce guide sont propositions d'action.

PRÉFACE

“Prendre au sérieux les questions de bien-être des animaux est une condition sine qua none de la gestion d’un marché aux bestiaux.

De bonnes pratiques de bien-être animal sont essentielles à la réduction du stress des animaux, au respect des exigences légales et au maintien d’une image positive du marché aux bestiaux.

Nous sommes confiants que les présentes lignes directrices aideront les responsables des marchés aux bestiaux à maintenir et à améliorer les conditions de bien-être animal dans leurs enceintes.

Nous aimerions remercier l’AEMB pour avoir toujours fait preuve d’ouverture au dialogue avec les organisations de défense du bien-être animal et pour nous avoir laissés participer à l’élaboration du présent document. Nous espérons que le guide sera grandement apprécié et largement utilisé”.

Julia Havenstein
ANIMALS' ANGELS
wir sind bei den Tieren

“Je suis ravi de préfacier ce nouveau “Guide de bonnes pratiques pour le bien-être animal sur les marchés aux bestiaux” parce qu’il représente un outil pratique pour mettre en évidence et résoudre les points critiques qui pourraient être décelés dans le travail quotidien des marchés aux bestiaux. Les marchés aux bestiaux jouent un rôle important dans de nombreux pays en Europe et maintes solutions proposées, comme par exemple les dispositifs d’abreuvement ou les ‘parcs d’infirmierie’, pourraient être mises en place facilement afin de garantir le bien-être approprié aux animaux.

Qui plus est, j’apprécie le format convivial de ce guide.

La Commission européenne se réjouit d’initiatives, semblables à celle-ci, où la collaboration entre plusieurs parties prenantes contribue à la mise en œuvre des normes de l’UE.”



Dr Andrea Gavinelli
Commission Européenne - DG SANTE
Chef d’Unité G3- Bien-être Animal

RÉFÉRENCE JURIDIQUE

**Les présentes lignes directrices se basent sur la législation européenne
[Règlement (CE) n° 1/2005].**

RÈGLEMENT (CE) N° 1/2005 DU CONSEIL

du 22 décembre 2004

**relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes et modifiant les
directives 64/432/CEE et 93/119/CE et le règlement (CE) n° 1255/97**

La législation nationale doit être prise en considération.

DÉFINITIONS

Selon l'article 2 du règlement (CE) n° 1/2005, on entend par:

(b) 'centres de rassemblement': les lieux, tels que les exploitations, les centres de regroupement et les marchés, dans lesquels sont rassemblés, en vue de la constitution de lots, des équidés domestiques ou des animaux domestiques des espèces bovine, ovine, caprine ou porcine issus de différentes exploitations d'origine;

[...]

(r) 'lieu de départ': le lieu où l'animal est chargé en premier lieu sur un moyen de transport, pour autant qu'il ait été hébergé dans ce lieu pendant 48 heures au moins avant l'heure du départ.

Les centres de rassemblement agréés conformément à la législation vétérinaire communautaire peuvent être considérés comme un lieu de départ si:

- i) la distance parcourue entre le premier lieu de chargement et le centre de rassemblement est inférieure à 100 km, ou
- ii) les animaux disposent d'une litière suffisante, qu'ils y sont détachés, si possible, et qu'ils y reçoivent un approvisionnement en eau durant six heures au moins avant l'heure du départ du centre de rassemblement.

CONTENU

1ère partie: Installations du marché	Structure: protection contre les conditions météorologiques Sécurité du marché Éclairage et aération: confort pendant les activités du marché Qualité du sol Aires de chargement et de déchargement Passages et organisation: mouvement des animaux Barreaux et enclos: placer les animaux en enclos et les attacher Installations d'abreuvement Parcs d'isolement
2ème partie: Organisation du marché, formation, information	Règles du marché Personnel du marché Formation Surveillance et mesures de correction Informations aux usagers Accès au marché
3ème partie: Procédures d'utilisation et d'entretien du marché	Nettoyage et désinfection des véhicules Nettoyage et désinfection du marché Élimination des déchets Entretien régulier des installations du marché
4ème partie: Manipulation et logement des animaux	Séjour sur le marché Manipulation et mouvement des animaux Logement
5ème partie: Aptitude des animaux au transport et à la vente	Aptitude des animaux au transport Aptitude des animaux à la vente Manipulation et mouvement des animaux Contrôle vétérinaire Animaux malades ou blessés Vaches en lactation

1^{ère} partie: installations du marché



Le marché doit être conçu et entretenu de telle sorte à pouvoir offrir les conditions de marché optimales, atteindre une efficacité maximale des apports avec le meilleur bien-être possible, et garantir un degré élevé de santé et de sécurité à tout le personnel utilisant le marché.

Structure: protection contre les conditions météo

Objectif

Température ambiante / humidité modérées dans le marché

Recommandation

Le cas échéant, les aires couvertes devraient disposer d'installations visant à modérer les extrêmes de température et d'humidité

Evaluation

Les fluctuations excessives de température doivent être surveillées

Meilleure pratique:

Dans le cas de très jeunes animaux (ex. veaux de lait), des fermetures latérales devraient être disponibles de sorte à pouvoir fermer le marché tout en assurant une aération adéquate

Objectif

Environnement à l'épreuve des fuites des animaux

Recommandation

- Clôtures autour du marché
- Passages sécurisés aux points d'entrée du marché
- Procédures d'urgence au cas où un animal s'échappe du marché: en informer les autorités compétentes

Evaluation

- Contrôle visuel
- Enregistrer tout incident concernant les fuites d'animaux du marché
- Vérification de la solidité de la clôture et du fonctionnement des clôtures électriques

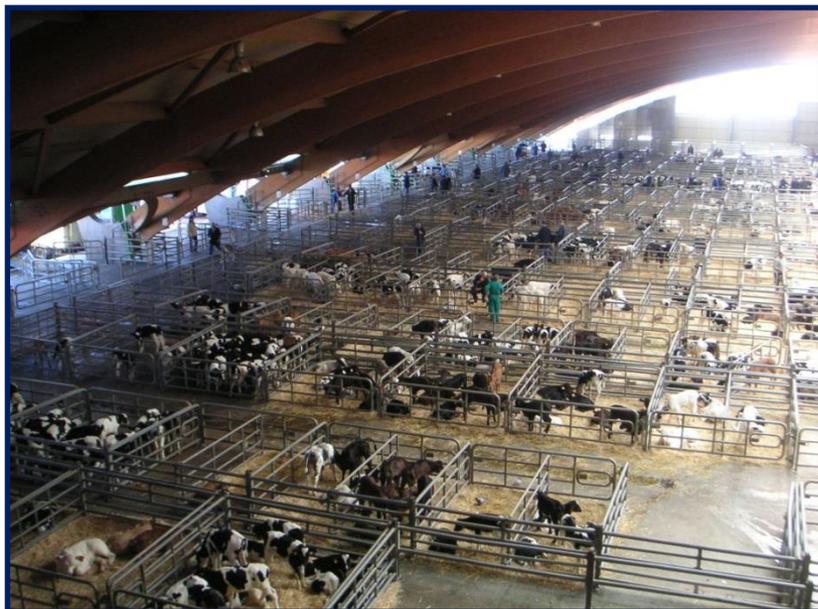
Meilleure pratique:

L'aire où se trouve l'animal doit être sécurisée au moyen d'une clôture à bétail appropriée

Éclairage/Aération: confort pendant les activités du marché

Objectif

- Éviter le stress inutile aux animaux
- Sécurité du personnel
- Faciliter le mouvement des animaux
- Alléger les inspections des animaux



Meilleure pratique:
Éclairage uniforme/régulier
dans toute l'aire où se trouvent les
animaux

Objectif

- Mouvements sécurisés des animaux
- Sécurité du personnel

Recommandation

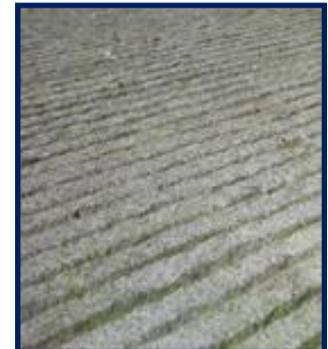
- Les sols du marché doivent être lisses, conçus et entretenus de sorte à éviter que les animaux ne glissent. Par exemple, les rainures sont permises.
- Dans le cas de très jeunes animaux tels que les veaux de lait, il est recommandé de couvrir le sol au moyen de litières convenables ou d'utiliser du revêtement de sol caoutchouté.

Evaluation

- Contrôle visuel: inspection des lieux et des animaux (présence de blessure, observation de glissade).
- Contrôle documentaire: vérification dans le registre de la récurrence des accidents.

Meilleure pratique:

Des sols antidérapants, faciles à nettoyer et à désinfecter devraient être utilisés dans tout le marché.



Aires de chargement/déchargement

Objectif

Opérations effectuées en toute sécurité et sans causer de stress inutile

Recommandation

- Rampes de chargement/déchargement des animaux conçues et entretenues de sorte à faciliter le chargement
- Éclairage approprié
- Rampes à inclinaison appropriée et disponibilité de différentes hauteurs de rampes en fonction du mode de transport
- Rampes antidérapantes.

Evaluation

Enregistrements des blessures.



Le saviez-vous?

Lors de foires occasionnelles, en cas d'absence d'aires de chargement/déchargement, des rampes de chargement auxiliaires équipées de protections latérales devraient être utilisées. Les rampes et les protections latérales devraient être adaptées à la hauteur des véhicules.

Aires de chargement/déchargement



Meilleure pratique:
Les soins, l'attention et la surveillance
dans les aires de
chargement/déchargement du marché
devraient être améliorés

Passages et organisation: mouvement des animaux

Objectif

Opérations effectuées en toute sécurité et sans causer de stress inutile

Recommandation

- Passages conçus et entretenus de sorte à faciliter la conduite des animaux
- Afin de sécuriser les mouvements des animaux et si les installations du marché le permettent, il pourrait être avantageux d'empêcher les mouvements des animaux et du personnel sur les mêmes passages
- Le personnel non-professionnel devrait avoir un accès limité aux aires où les animaux sont placés en enclos

Evaluation

- Toutes les blessures des animaux sur le marché devraient être consignées.
- Les arrivées sur le marché de différentes catégories animales devraient être programmées à différents moments.

Meilleure pratique:

Si réalisable en pratique, une passerelle d'où les animaux pourraient être visibles pourrait présenter un avantage

Barreaux/enclos:mettre les animaux en enclos/les attacher

Objectif

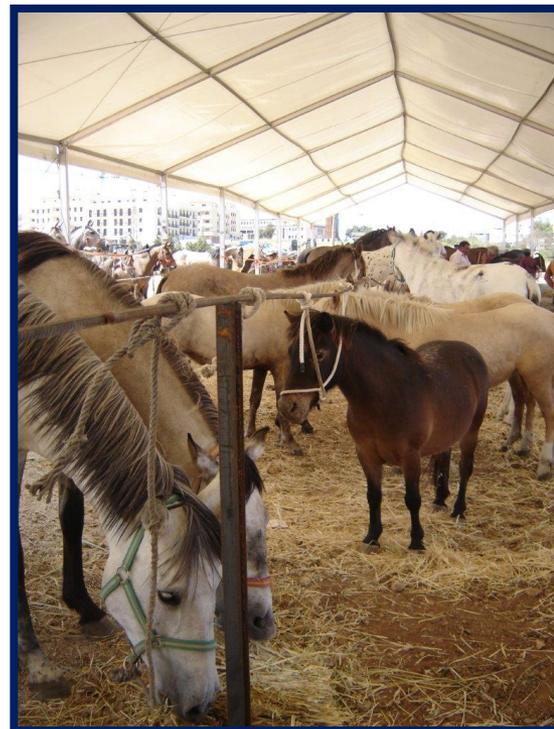
Animaux placés confortablement et en toute sécurité

Recommandation

- Suffisamment d'enclos et/ou de barreaux pour attacher les animaux et créer des passages appropriés
- Des enclos et/ou barreaux appropriés en fonction de l'âge, de la hauteur, de l'espèce

Evaluation

Toutes les blessures d'animaux s'étant échappés du marché devraient être consignées



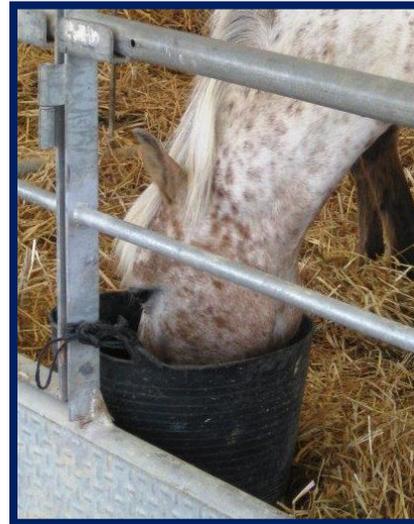
Installations d'abreuvement

Objectif

Accès à l'eau

Recommandation

Le marché devrait veiller à ce que l'eau soit disponible aux animaux si nécessaire.



Meilleure pratique:

Un système automatisé devrait permettre aux animaux d'avoir un accès constant à l'eau

Objectif

Isolement des animaux malades et blessés

Recommandation

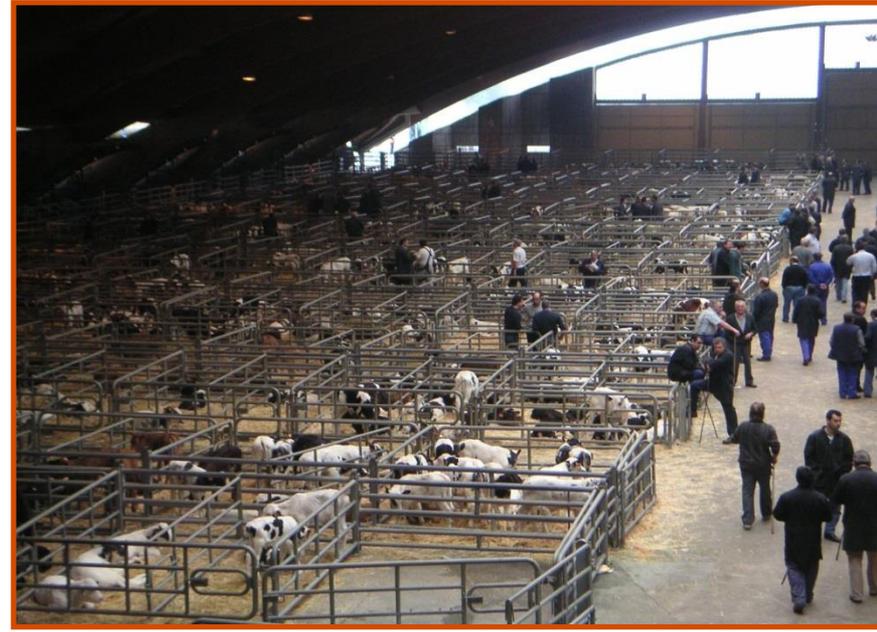
Les enclos d'isolement devraient être dotés de litières adéquates (ex. paille, sciure, ...) et situés dans une aire tranquille et protégée du marché



Cas spéciaux:

- Pour les veaux non sevrés, des distributeurs spéciaux de lait pourraient être requis afin de les alimenter.
- Pour les vaches venant de vêler, il est recommandé de mettre à disposition un matériel de traite portable.





Les marchés aux bestiaux sont des lieux publics où des vendeurs et acheteurs professionnels se rencontrent et commercialisent des animaux. Les responsables des marchés aux bestiaux peuvent profiter de ce rôle pour conseiller les usagers sur leurs obligations réglementaires et sur les bonnes pratiques qui sont à recommander pour le bien-être des animaux.

Objectif

Établissement d'un règlement interne

Recommandation

- Stipuler les principales mesures concernant le bien-être des animaux sur le marché
- Les règles internes doivent être mises à la disposition de tout le personnel et des usagers du marché

Objectif

Un marché qui fonctionne efficacement

- Suffisamment de personnel pour s'occuper des activités du marché
- Fournir des informations à tout le personnel employé sur le marché en ce qui concerne le bien-être des animaux sur les marchés et les meilleures pratiques pour y aboutir
- Proposer une formation appropriée au personnel du marché sur la question du bien-être animal

Recommandation

Evaluation

Consigner les demandes des usagers en ce qui concerne la présence du personnel du marché

Meilleure pratique:

Nommer un responsable du bien-être des animaux qui sera en charge du bien-être animal au sein du marché. Il sera à même à la fois de prendre les mesures nécessaires et de répondre aux questions. Ce responsable devrait être facilement reconnaissable et pourrait être le directeur du marché.

Objectif

Tous les animaux sur le marché devraient être manipulés d'une manière respectueuse de leur bien-être, conformément aux règles internes du marché

Recommandation

- Des cours de formation doivent être prodigués au personnel du marché
- Les transporteurs et les opérateurs ne doivent confier la manipulation des animaux qu'au personnel ayant reçu une formation adéquate

Le saviez-vous?

Les centres de rassemblement jouent un rôle primordial dans le transport de certaines espèces animales. C'est pourquoi ils devraient veiller à ce que la législation communautaire concernant la protection des animaux en cours de transport soit connue de et respectée par leurs employés et par les visiteurs.

Surveillance et mesures de correction

Objectif

Tous les animaux sur le marché devraient être manipulés d'une manière respectueuse de leur bien-être, conformément aux règles internes du marché

Recommandation

Le personnel du marché est encouragé à surveiller le bien-être des animaux présentés sur le marché et à alerter les autorités officielles ou ses supérieurs des infractions à la réglementation n° 1/2005.

Evaluation

- Consigner le nombre d'infractions relevées
- Suivre les infractions jusqu'à leur règlement

Meilleure pratique:

Une vidéosurveillance supplémentaire sur le marché pourrait contribuer à la surveillance du bien-être des animaux

Objectif

Attirer l'attention des usages sur le bien-être des animaux

Recommandation

Fournir aux usagers des informations sur les principaux points pertinents du règlement (CE) n° 1/2005

Normas europeas sobre la protección de los animales

NO PUEDEN REALIZAR VIAJES LARGOS (>8 horas)

- Los caballos sin desbravar
- Los potros < 4 meses
- Terneros < 15 días
- Cochinitos < 10 Kg

salvo compañía materna

En viajes largos los équidos deben ir en compartimentos individuales



MERCADO NACIONAL DE GANADOS DE LEON
Excmo. Ayuntamiento de León

Objectif

Faciliter l'accès pour les membres des services publics, vétérinaires, et de toute association de défense du bien-être animal

Recommandation

- Tous les visiteurs sont les bienvenus sur les marchés aux bestiaux mais ils devraient être mis au courant de l'importance non seulement du bien-être animal pour tous les usagers du marché mais également de leur santé et de leur sécurité
- Permettre aux autorités gouvernementales et européennes d'avoir accès à toutes les aires du marché aux bestiaux, le cas échéant

Evaluation

Nombre de visiteurs et procédures d'accueil des visiteurs

3^{ème} partie: Procédures d'utilisation et d'entretien du marché



Le marché exécutera toutes les opérations requises par la législation sanitaire régissant les marchés aux bestiaux.

Nettoyage et désinfection des véhicules

Objectif

Les véhicules quittant le marché aux bestiaux sont nettoyés et désinfectés

Recommandation

- Des aires de nettoyage et de désinfection devraient être mises à disposition
- Les produits de désinfection devraient répondre à la législation nationale en vigueur



Nettoyage et désinfection du marché

Objectif

Marché désinfecté

Recommandation

Complètement nettoyer et désinfecter le marché après chaque utilisation



Élimination des déchets

Objectif

Éviter toute contamination

Recommandation

Élimination adéquate de tout déchet liquide et solide

Evaluation

Efficacité du système: satisfaisant à la fois pour les usagers et pour les enceintes environnantes

Meilleure pratique:

Traitement des effluents du marché aux bestiaux:

- soit épandage sur les terres,
- soit usine de traitement des effluents.

Le directeur du marché doit fournir la preuve d'une élimination correcte de tout déchet et effluent.

Entretien régulier des installations du marché

Objectif

Installations fonctionnelles

Recommandation

Tous les installations défectueuses ou endommagées devraient être réparées le plus rapidement possible

Evaluation

Par inspection régulière

4^{ème} partie: Manipulation et logement des animaux



Au nom de la sécurité des personnes et du bien-être animal, les animaux doivent être conduits et attachés, ou placés en enclos conformément aux recommandations en matière de bien-être.

Il est ainsi recommandé que les opérateurs commercialisant des animaux essaient de limiter le nombre de déplacements qu'un animal effectue d'un centre de rassemblement vers un autre centre de rassemblement, donc de restreindre les opérations de chargement et de déchargement. Si un animal transite par plus d'un centre de rassemblement, et afin d'optimiser les conditions de son bien-être, ledit centre devrait être pourvu de litières, d'installations d'alimentation et de repos nécessaires pour minimiser l'impact des opérations en question.

Objectif

Temps passé sur le marché de sorte que l'animal puisse se reposer

Recommandation

- Veiller à ce que les animaux ne passent pas une période de temps inutile sur le marché
- Des procédures spéciales devraient être mises en œuvre dans le cas où des animaux doivent passer la nuit sur le marché (mettre à disposition litière, abreuvement, alimentation)

Evaluation

Inspection des installations d'abreuvement

Manipulation et mouvement des animaux

Objectif

Manipulation en toute sécurité, sans souffrance inutile

- Il est interdit de frapper, donner des coups de pied aux animaux, de les soulever ou les traîner par la tête, les oreilles, les cornes, les pattes, la queue ou la toison, d'utiliser des aiguillons ou autre appareil pointu, de sciemment faire obstruction à un animal qui est guidé ou emmené par tout lieu où des animaux sont manipulés
- L'usage d'instruments administrant des chocs électriques doit être évité autant que possible

Recommandation

Evaluation

Contrôle visuel par le personnel du marché

Meilleure pratique:

Le plus grand soin doit être apporté chaque fois que des veaux non sevrés, des agneaux, des chevreaux, des porcelets doivent être déplacés.

Objectif

Opérations à effectuer avec un minimum d'inconfort

Recommandation

- Les animaux ne doivent pas être attachés par les cornes, les bois ou les boucles nasales ni avec les pattes liées ensemble. Les veaux ne doivent pas être muselés.
- Les liens, les licols et autres moyens utilisés doivent permettre aux animaux, si nécessaire, de se coucher, de s'alimenter, de s'abreuver, être conçus de sorte à éviter tout risque de strangulation ou de blessure et à permettre de les libérer rapidement. Ils doivent aussi être suffisamment solides pour ne pas casser lors de leur retrait.

Evaluation

- Contrôle visuel par le personnel du marché
- Le nombre d'animaux qui glissent et chutent à différents endroits du marché pourrait également être contrôlé

Meilleure pratique:

Ne pas mélanger des espèces différentes

5^{ème} partie: aptitude des animaux au transport et à la vente



Les usagers du marché doivent veiller à ce que tous les animaux présentés à la vente sur le marché aux bestiaux sont aptes au transport.

Le saviez-vous?

Lorsque des animaux sont en situation de stress, leur santé est probablement en danger et ils deviennent plus vulnérables aux maladies.

Aptitude des animaux au transport

Objectif	Seuls les animaux aptes au transport et à la vente sont acceptés sur le marché
Recommandation	<p>Des contrôles rigoureux à l'entrée seront effectués par le personnel/vétérinaire du marché, idéalement en coopération avec les services vétérinaires officiels.</p> <p><u>Animaux INAPTES au transport:</u></p> <ul style="list-style-type: none">•référer au règlement (CE) n ° 1/2005;•référer à votre législation nationale
Evaluation	Journal des incidents, contrôles réguliers

Meilleure pratique:

Bétail arrivant inaptes au marché devraient être logés dans des enclos séparés, en attendant l'arrivée du vétérinaire.

Pour en savoir plus sur l'aptitude au transport, veuillez consulter : "Les lignes directrices pratiques servant à évaluer l'aptitude des gros bovins au transport", "Les lignes directrices pratiques servant à évaluer l'aptitude des cochons au transport", et "Les lignes directrices pratiques servant à évaluer l'aptitude des équidés au transport".

Objectif

Seuls les animaux aptes au transport et à la vente sont acceptés sur le marché

Recommandation

Des contrôles rigoureux à l'entrée seront effectués par le personnel/vétérinaire du marché, idéalement en coopération avec les services vétérinaires officiels.

Evaluation

Journal des incidents, contrôles réguliers

Meilleure pratique:

N'autoriser l'entrée des veaux sur le marché que s'ils ont atteint l'âge de 15 jours (pas avant!)

Objectif

Un vétérinaire qui peut s'occuper des animaux à bref délai devrait être disponible

Recommandation

S'entendre avec un vétérinaire local qui s'engage à être disponible, le cas échéant, tous les jours de marché

Evaluation

Consigner tous les rapports du vétérinaire

Meilleure pratique:

Vétérinaire présent les jours de marché:
désigné soit par le directeur du marché,
soit par les services vétérinaires

Objectif

Procédures en cas d'arrivée sur le marché d'un animal malade ou blessé

Recommandation

- Si, pour des raisons de bien-être, l'animal ne peut pas être renvoyé: isolement dans l'enclos désigné et traitement
- Si le vétérinaire estime qu'un traitement n'est pas possible: abattage de l'animal sur place, dans des conditions décentes

Evaluation

Journal des incidents, communication aux services vétérinaires officiels

Objectif

Les vaches en lactation doivent être traitées à intervalles ne dépassant pas 12 heures

Recommandation

Veiller à ce que les vaches en lactation aient été traitées avant leur arrivée sur le marché; si le personnel du marché suspecte qu'une vache n'a pas été traitée depuis plus de 12 heures, elle est isolée et traitée immédiatement

Evaluation

Journal des incidents, communication aux services vétérinaires officiels



Des remerciements particuliers pour l'élaboration des présentes lignes directrices sont adressés à tous les membres (en 2014) de l'AEMB.

Merci également à l'ONG de défense du bien-être animal « Animals' Angels » pour sa collaboration et son soutien.



